

CHAMOLE

Le projet éolien a été exposé à la population concernée

Énergie. L'avancement et les financements possibles du parc étaient expliqués mardi soir aux habitants qui sont les principaux concernés par ce projet déjà bien avancé.

L'avancement et les projets de financement du parc éolien étaient expliqués mardi soir aux habitants du village qui sont les principaux concernés par le projet, déjà bien avancé. Après plusieurs années de travail intensif pour convaincre de la viabilité du projet éolien en cours et des réunions ces derniers jours dans les villages voisins, Jean-Louis Dufour, Alain Cuenot et Jean-Pierre Bresson, président et vice-présidents de l'association Vents du Grimon, étaient au village mardi afin d'expliquer aux habitants venus peu nombreux, comme à l'habitude hélas, l'avancement du projet et les solutions de financement possibles non encore choisies, le permis de construire étant toujours en cours de validation.

Un diaporama détaillé et clair pouvait faire constater que les éoliennes de Chamole ne seront visibles que de peu d'endroits, grâce à des montages photos (très réalistes et à l'échelle réalisés par le développeur Intervent) effectués sur plusieurs points du secteur allant de Saint-Lothain à Arbois, en passant par Montholier, Tourmont, Chaussens, Barretaine...

9 éoliennes sont prévues

La France a eu besoin en 2012 de 500 milliards de kilowatts pour sa consommation électrique (hors chauffage), représentant 3 500 kWh par foyer. La Franche-Comté important 80 % de son énergie (le ratio pour la France étant identi-

que), l'importance du projet éolien de Chamole prend tout son sens. Dans le pays, EDF utilise pour assurer le service aux consommateurs 80 % de nucléaire, 12 % d'énergie renouvelable et seulement 3 % en éolien.

De grands progrès restent à faire dans ce dernier domaine, en comparaison avec les pays voisins (Allemagne et Espagne, entre autres). La CRE (Commission de Régulation de l'Énergie) prévoit une augmentation du kwh nécessaire selon elle, de 30 % sur trois ans, de 2012 à 2015. En France, les résultats annoncés officiellement pour le coût de fabrication d'un kwh sont de 4,5 millions d'euros pour le nucléaire avec l'EPR (European Pressurized water Reactor) et « seulement » de 1,5 million d'euros pour l'éolien.

En ce qui concerne le projet de Chamole, sur les neuf éoliennes prévues, huit se trouvant sur des terrains



■ Jean-Louis Dufour, Jean-Pierre Bresson et Alain Cuenot ont détaillé le projet devant une assistance peu nombreuse. Photo Philippe Camfrancq

communaux, Jean-Louis Dufour précise que ce sont les habitants qui profiteront des retombées fiscales qui seront de 58 % pour la Communauté de communes, en TPU (Taxe Professionnelle Unique), 33 % pour le Département, 6 % pour les Communes et 3 % pour la Région, ces taux ayant déjà été débattus et entérinés, le tout pour un montant de 210 000 euros par an pour 21 MW produits. Deux types de financement citoyens ont

été prévus, dont l'un sera choisi après l'acceptation du permis de construire : un club d'investisseurs ou une SEM (Société d'Économie Mixte), alimentée par les collectivités locales ou les citoyens. Une éolienne coûte 3,5 millions d'Euros mais seuls 25 % seront investis par les intéressés, le solde étant sous forme d'emprunt. ■ On peut d'ores et déjà prendre contact à la mairie de Chamole au 03 84 37 39 89 ou sur le site www.ventsdugrimon.fr.